

LA LETTRE INFO DU PRNSH



La version imprimable (PDF) est disponible au téléchargement sur le site du PRNSH

Info PRNSH 2014 n°4



Accessibilité universelle : une mobilisation sans précédent du gouvernement

Face au retard accumulé et au constat partagé que l'échéance du 1er janvier 2015 devenait un objectif difficilement réalisable pour de nombreux acteurs publics et privés, le Premier ministre a annoncé l'engagement d'une concertation avec l'ensemble des parties prenantes lors du comité interministériel du handicap du 25 septembre 2013. Présidée par Claire-Lise Champion, sénatrice de l'Essonne et auteur du rapport "Réussir 2015", animée par la déléguée ministérielle à l'accessibilité, cette concertation inédite a réuni pendant plus de trois mois les associations de personnes handicapées, les associations d'élus, les représentants du secteur des transports, les acteurs du logement et de la construction, les représentants du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration et les professions libérales.

Sur la base des conclusions de la concertation, le Premier ministre a confirmé :

- la mise en place d'Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
- l'évolution d'un certain nombre de normes relatives à l'accessibilité
- le recrutement de 1000 ambassadeurs de l'accessibilité dans le cadre du service civique pour orienter les responsables des lieux publics et privés dans leur projet d'accessibilité
- l'accompagnement des collectivités locales et des entreprises dans le financement de leur travaux par la Caisse des Dépôts et et Consignations et Bpifrance
- le lancement d'une campagne de communication sur les enjeux de l'accessibilité et le nouveau dispositif mis en œuvre

Suite aux conclusions de cette concertation, la Ministre Marie-Arlette Carlotti présentera un projet de loi d'habilitation au Conseil des ministres. Une ordonnance sera publiée dès son adoption par le Parlement au printemps 2014 et viendra compléter la loi du 11 février 2005 pour l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pour télécharger :

- La synthèse des conclusions de la concertation : [cliquez ici](#)
- Le communiqué de presse du gouvernement : [cliquez ici](#)



Les 10 ans des Pôles Ressources Nationaux

La politique sportive conduite par le Ministère en charge des sports a pour objectif de permettre à tous les publics de pratiquer des activités physiques et sportives en toute sécurité. Pour conduire son action, la Direction des Sports s'appuie sur 4 Pôles ressources nationaux basés dans des Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) :

- le [Pôle Ressources National « Sport et Handicaps »](#) (PRN SH),
- le [Pôle Ressources National « Sports de Nature »](#) (PRN SN),
- le [Pôle Ressources National « Sport, Education, Mixités et Citoyenneté »](#) (PRN SEMC)

- le [Pôle Ressources National « Sport, Santé, Bien-être »](#) (PRN2S).

Afin de célébrer leurs 10 ans d'existence, les Pôles Ressources Nationaux se sont réunis le 20 février 2014 autour de la Ministre chargée des Sports et de leurs principaux partenaires, afin de présenter leur mission et les perspectives à venir. Cet évènement a également été l'occasion de la signature entre le directeur des sports et les directeurs des CREPS des nouvelles conventions quadriennales 2014-2017 dans lesquelles sont définies les grandes orientations des missions assignées aux Pôles Ressources Nationaux.

Pour télécharger le livret des 10 ans des Pôles Ressources Nationaux, [cliquez ici](#)



Accessibilité : le Défenseur des droits publie un guide d'accessibilité à destination des collectivités territoriales

A l'occasion du 9^{ème} anniversaire de la loi du 11 février 2005, le Défenseur des droits a élaboré un guide pratique « [collectivités territoriales : guide pour l'accessibilité des établissements recevant du public \(ERP\)](#) » qui constitue un outil destiné aux gestionnaires d'ERP publics, privés ou associatifs. Structuré en trois parties, il :

- resitue les obligations légales, les enjeux et les points de vigilance ;
- présente, sous la forme d'une fiche-outil, une liste de questions à se poser afin d'assurer une mise en accessibilité réfléchie et complète ;
- propose différentes mesures pour rendre accessibles les prestations d'un ERP.

Ce guide pratique a bénéficié de l'expertise du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), établissement public des ministres chargés du développement durable, de l'urbanisme et des transports, qui en a assuré la rédaction.



Paralympiques Sotchi 2014 : les Jeux continuent !

Du 7 au 16 mars prochain, les Jeux Paralympiques prendront le relais des Jeux Olympiques à Sotchi. La cérémonie d'ouverture se déroulera le 7 mars 2014 à 20h14 (heure locale) et sera retransmise en direct sur France 4 dès 16h30 (heure française).

A cette occasion, le Comité paralympique et sportif français (C.P.S.F.) publie un guide officiel intégrant notamment :

- la présentation des Jeux Paralympiques,
- la présentation de l'Equipe de France
- le programme des compétitions,
- un éclairage sur les handicaps et la classification

Pour télécharger le guide officiel de la délégation française 2014, [cliquez ici](#)



Autisme et Voile : un autre regard sur l'autisme

Réalisé par [l'association Barrez la différence](#) en partenariat avec la Fondation Moral d'acier, le court-métrage « Autisme et voile » a pour ambition de faire découvrir et partager en huit minutes l'aventure humaine d'un adolescent autiste qui s'initie à la voile avec son moniteur autour de l'Archipel de Bréhat en Côte d'Armor afin de faire évoluer les mentalités sur la pratique sportive des personnes atteintes d'autisme.

Pour visionner ce court-métrage, [cliquez ici](#)

Pôle Ressources National Sport et Handicaps

Courriel : contact@prn-sporthandicaps.fr

Tout savoir : www.handicaps.sports.gouv.fr

Où pratiquer : www.handiguide.sports.gouv.fr

CREPS du Centre

48, avenue du Maréchal Juin

18000 BOURGES

Tél. : 02 48 48 06 15 – Fax : 02 48 48 06 06

